

# CÔTÉ COM'COM

Le bulletin de la communauté de communes de Yenne

## REPONDRE AUX BESOINS DES SENIORS Une grande enquête lancée sur le territoire

Billième - Jongieux - La Balme - La Chapelle St-Martin - Loisieux -  
Lucey - Meyrieux-Trouet - St-Jean de Chevelu - St-Paul sur Yenne -  
St-Pierre d'Alvey - Traize - Verthemex - Yenne

Mars 2022

[www.ccyenne73.fr](http://www.ccyenne73.fr)



### JEUNESSE

OUVERTURE D'UN NOUVEL  
ESPACE POUR LES JEUNES



### ECONOMIE

LANCLEMENT D'UNE ETUDE POUR  
LA REHABILITATION DE LA FRICHE  
INDUSTRIELLE LISTING EXPRESS



### DECHETTERIE

MISE EN PLACE DU  
CONTRÔLE D'ACCES



# Sommaire

## P2/ ACTUS

- Etude défilé de Pierre Chatel
- Crise de la Covid 19
- Les jeunes et l'emploi
- Construction de la nouvelle gendarmerie
- Ouverture d'une structure d'info jeunes
- Gymnases - Sécurisation des accès
- Un nouveau portail famille
- Animation « En avant pays le livre »

## P6/ ECONOMIE

- Listing Express - Etude pour la réhabilitation de la friche industrielle
- ZAE et politique foncière
- Commerçants et artisans - des aides à l'investissement

## P8/ TOURISME

- Un schéma directeur cyclable
- Mont du Chat - Réhabilitation du site de vol libre
- Via Rhôna - Mise en tourisme du tronçon « Lyon Genève »

## P10/ PETITE ENFANCE - ALSH

- Multi-accueil - Des repas adaptés
- Le lieu ressource parentalité s'étoffe
- Les Relais Petite Enfance
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

## P12/ ENFANCE - JEUNESSE

- L'espace jeunes du mercredi
- Plan Mercredi - Activité théâtre
- Journée mondiale de l'environnement
- Les activités des vacances d'automne

## P14/ PERISCOLAIRE

- Projet collectif autour d'un livre puzzle
- Périscolaire - 7 sites d'accueil

## P15/ MUSIQUE A L'ECOLE

- La musique toujours présente malgré la crise sanitaire

## P16/ SOCIAL

- France Services - Un succès grandissant

## P18/ NOTRE DOSSIER

- Une enquête sur les besoins et les attentes des seniors
- Le CIAS - Les portages de repas

## P22/ SERVICE DES EAUX

- Renouveau du réseau de St-Paul

## P23/ SPANC

- Diagnostic obligatoire en cas de vente immobilière
- Prestation d'entretien auprès des particuliers

## P24/ TRAITEMENT ET COLLECTE DES OM

- Déchetterie - Mise en place du contrôle d'accès
- Tri du verre et lutte contre le cancer

## P25/ MOBILITE - TRANSPORT

- Loi d'Orientation des Mobilités - La CCY laisse la compétence à la Région

## P26/ NOS PARTENAIRES

- Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard
- Syndicat du Haut-Rhône

## P32/ BUDGET ET FINANCES

## P36/ ESPACE D'EXPRESSION

## P37/ NOUS CONTACTER



## L'édito du Président

Ce début d'année est fortement marqué par la pandémie toujours présente. Elle impacte notre quotidien, change nos habitudes.

Ainsi, la vie économique, familiale, associative et culturelle en est fortement modifiée. La progression de la vaccination nous protège, mais nous devons continuer à rester vigilant par le respect des gestes barrières.

Malgré tout, l'activité continue avec les adaptations nécessaires : prise en compte du télétravail, respect des protocoles sanitaires, visioconférence, dans un contexte favorisant le repli sur soi. La mobilisation entière des professionnels de santé se poursuit. Nous les remercions pour leur engagement au quotidien.

Pour notre collectivité, des actions importantes engagées en 2021 vont enfin se concrétiser :

■ **Le projet de construction de la gendarmerie** débutera ce printemps pour une durée de quinze mois. Cette réalisation attendue depuis longtemps permettra de pérenniser le maintien du contrôle sécuritaire sur notre territoire.

■ **Une nouvelle convention avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Savoie** est en cours d'élaboration. Elle nous engagera sur quatre ans. Des financements importants sont attendus avec des possibilités d'actions nouvelles.

■ **Une enquête** s'est déroulée auprès des personnes de plus de 65 ans avec un grand nombre de retours. Je remercie ici l'ensemble des personnes pour leur contribution. Leurs réponses seront utiles à la prise de décision dans le domaine social où une réorganisation des services est à prévoir.

■ **Le développement économique** fait partie de nos priorités avec un double objectif : avoir de la maîtrise foncière pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises tout en encourageant la création d'emplois.

■ **La mobilité** reste un sujet d'actualité autant que **les économies d'énergies, l'environnement et le tourisme**. Nous menons ces actions en concertation avec l'Avant Pays Savoyard où ces sujets sont susceptibles d'obtenir des financements.

---

**« Regardons l'avenir avec confiance, agissons ensemble pour retrouver une vie normale où les associations reprennent leurs activités pour l'intérêt collectif »**

Enfin, des échéances électorales importantes vont se dérouler prochainement. C'est un temps fort de notre démocratie.

Exprimons nous afin que l'abstention ne soit pas majoritaire dans notre pays en cette période de turbulences.

**A toutes et tous, bonne année.**

Guy DUMOLLARD



## **DEFILÉ DE PIERRE CHATEL** **LANCÉMENT D'UNE ETUDE POUR** **UN AMENAGEMENT CYCLABLE**

En 2011, la communauté de communes de Yenne réalisait une étude d'opportunité sur l'aménagement et le développement du défilé du Rhône à Pierre Châtel avec pour objectif un développement touristique durable et structurant pour le territoire. Les coûts particulièrement importants des travaux à entreprendre ont amené à l'époque les élus à mettre de côté ce projet.

Mais depuis l'année dernière, dans le cadre du schéma cyclable de l'Avant Pays Savoyard et de l'aménagement de la voie verte des Cinq Lacs, itinéraire cyclable traversant trois départements et reliant les cinq grands lacs alpins naturels de la région, des aides substantielles de la Région et de l'Etat peuvent être mobilisées pour des travaux d'aménagement cyclable.

La communauté de communes s'est donc engagée à réactualiser et adapter son étude initiale dans la perspective d'une traversée cyclable du défilé de Pierre Chatel.

Les conclusions de cette étude sont attendues au second trimestre 2022

## **COVID19**

### **3 550 INJECTIONS AU CENTRE DE VACCINATION DE YENNE**

L'année 2021 a malheureusement vu se prolonger la crise sanitaire avec la mise en place d'un couvre-feu particulièrement contraignant au printemps.

Heureusement, après des débuts hésitants, la vaccination s'est accélérée sur l'ensemble du territoire métropolitain.

A Yenne, un centre de vaccination s'est ouvert dès le mois de mars et jusqu'à mi juillet, mobilisant les infirmières libérales, les pharmacies locales ainsi que les médecins du territoire. Merci à eux pour leur dévouement.

Le centre de vaccination a permis de réaliser 3.550 injections (Astrazeneca, Pfizer et Jansen).

En cette fin d'année, deux journées de vaccination flash ont eu lieu : le vendredi 10 décembre 2021 (300 vaccins) et le vendredi 7 janvier 2022 (315 vaccins).

Côté communauté de communes, l'aide à taux 0 pour les entreprises a été reconduite en 2021, permettant ainsi de préserver les emplois, protéger les familles et garantir la cohésion économique sur l'ensemble du territoire.

Cette aide prendra fin en 2022 ....





## Actus

### FOCUS

#### LES JEUNES ET L'EMPLOI

La communauté de communes souhaite mettre l'accent sur l'accompagnement des jeunes vers une première expérience professionnelle.

Plusieurs actions seront donc mises en place début 2022 pour permettre aux jeunes d'accéder à un premier emploi :

- Forum Job d'été au printemps 2022 sur l'Avant Pays Savoyard : rencontre avec de potentiels employeurs pour trouver son premier emploi pendant la période estivale
- Formation Baby Sitting pour les jeunes nés avant juillet 2006 : Connaître les notions de base concernant le développement et les besoins de l'enfant, la sécurité, les bons gestes à adopter...
- Ateliers CV et lettre de motivation : organisés en lien avec France Service

### LES CHANTIERS JEUNES

Les Chantiers Jeunes sont également un outil proposé aux jeunes pour aborder une première expérience professionnelle, développer leur autonomie financière et favoriser leur implication dans la vie locale.

Plusieurs types de chantiers peuvent être réalisés selon leur âge et selon leur intérêt.

**Chantiers 10/14 ans** pour financer des activités de loisirs ou un projet particulier (séjour, sortie, ...).

**Chantiers 16 ans et +** pour permettre d'accéder à une première expérience professionnelle.

Par exemple, une semaine de 20 h, en partenariat avec l'OPAC, rémunérée au SMIC.

**Chantiers 17 ans et +** pour des travaux chez des particuliers afin de pouvoir financer son permis de conduire.

**Chantiers avec la Sauvegarde de l'Enfance 11/21 ans** pour un accompagnement éducatif individuel ou collectif d'un groupe de jeunes du territoire.

Ces travaux peuvent être proposés par les communes ou par des particuliers. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la responsable du service jeunesse : [a.bonin@cayenne.fr](mailto:a.bonin@cayenne.fr) ou au 06.89.65.38.86





## Actus

### PLACE DU KIOSQUE OUVERTURE D'UNE STRUCTURE D'INFORMATION JEUNESSE

Labellisé par l'Etat fin 2021, cette espace en accès libre, anonyme et gratuit, est destiné aux jeunes de 13 à 30 ans ainsi qu'à leurs parents. Ils trouveront un lieu ressource, d'information, d'orientation, d'échange et de soutien.

Toutes les thématiques concernant les jeunes sont abordées, dont les questions relatives à :

- la vie quotidienne / logement / Santé
- l'orientation / Insertion
- la mobilité internationale
- le volontariat / Initiative
- les loisirs / Sport / Culture / Numérique

**RDV en page 11 pour participer au choix du nom de ce nouvel espace !**

### GYMNASES DE YENNE SECURISATION DES ACCES

La communauté de communes a récemment équipé les deux gymnases d'un dispositif de contrôle d'accès et d'une alarme afin de sécuriser ses équipements sportifs.

A plusieurs reprises, des actes de vandalisme et des effractions ont été commis entraînant des dépenses pour les réparations, sans compter la gêne occasionnée pour les usagers (clubs sportifs et scolaires).

Ce dispositif permet également à la collectivité de mieux gérer l'occupation des locaux par les diverses associations afin de garantir le bon respect du règlement des gymnases.

### CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GENDARMERIE

Le chantier de la construction de la nouvelle gendarmerie se poursuit. Le permis de construire a été accordé le 16 septembre 2021.

Préalablement à la construction des bâtiments, il a fallu réaliser des fouilles archéologiques. Cette mission a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). L'objectif est de s'assurer que les terrassements réalisés pour la construction de la nouvelle gendarmerie ne détruisent pas un site ayant un intérêt scientifique et patrimonial.

Concomitamment à cette recherche, la CCY a lancé un appel d'offres pour retenir les entreprises qui réaliseront le chantier.

Celui-ci devrait démarrer en mars 2022 pour une réception fin 2023





## Actus

### **UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLES POUR LES SERVICES PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE**

La communauté de communes de Yenne a investi dans une nouvelle plateforme de gestion de ses services « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse ».

Les familles auront à leur disposition dès la rentrée prochaine un nouveau portail familles pour gérer leurs relations avec les services.

Afin de faciliter les démarches des parents, ce portail regroupera sur la même interface :

- Le service multi-accueil
- Les services périscolaires et extrascolaires
- La restauration scolaire de toutes les communes

**Ce portail sera accessible par internet depuis n'importe quel outil numérique.**

A la disposition des familles :

- Gestion des réservations /annulations
- Réception des factures et paiement en ligne
- Transmission de documents et échanges avec les services

Des tutoriels seront adressés aux familles pour se familiariser avec ce nouvel outil. En attendant, le portail actuel restera opérationnel.

### **« EN AVANT PAYS LE LIVRE » SUCCEs DE LA MANIFESTATION LITTÉRAIRE**

Sous la thématique de l'Aventure, des ateliers, des animations et des spectacles ont eu lieu mi-novembre sur le territoire de la communauté de communes, et plus particulièrement au sein des services « Petite Enfance-Enfance-Jeunesse ».

Imagées et assurées par des professionnels, une dizaine d'animations ont ainsi été proposées durant une semaine pour près de 200 enfants du territoire, avec des ateliers, des expositions, des spectacles jeunes enfants et tout public et même une soirée pyjama.





## Economie

### **LISTING EXPRESS** **REHABILITATION DE LA FRICHE** **INDUSTRIELLE**

**Encouragée par les aides de l'Etat, dans le cadre du Plan de relance, la communauté de communes étudie la possibilité de réhabiliter la friche Listing Express**

Listing Express, société spécialisée autrefois dans l'imprimerie et la reproduction d'enregistrement, a malheureusement fermé les portes de son site basé sur Yenne en 2014.

Aujourd'hui, les bâtiments qui couvrent 10 000 m<sup>2</sup> sur un tènement de 3 hectares sont mis en vente par la société. Dans un objectif de revalorisation des friches industrielles, la communauté de communes souhaite réhabiliter le site, en lien avec l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL).

Pour l'accompagner dans cette réflexion, la CCY a confié une mission à l'agence AGATE pour la réalisation d'une étude de faisabilité qui constituerait un document d'aide à la décision. AGATE serait accompagnée d'un cabinet d'architecte et d'un économiste de la construction pour répondre aux aspects techniques de la programmation.

Cette étude, dont les conclusions sont attendues en 2022, permettra à la collectivité de se positionner et de s'engager sur une éventuelle acquisition publique.





## ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET POLITIQUE FONCIERE

La collectivité gère 3 zones d'activités, toutes situées à Yenne : Praz Ferra Nord (5 ha), Praz Ferra Sud (4,5 ha) et Les Fontanettes (10 ha).

La quasi-totalité des lots sont pourvus. C'est pourquoi la communauté de communes mène une réflexion sur l'aménagement de futurs espaces économiques et sur la réhabilitation des friches industrielles. En effet, l'offre actuelle sur les trois zones d'activités intercommunales ne peut satisfaire la demande croissante des entreprises à la recherche de foncier.

Pour répondre à leurs besoins et mener à bien sa réflexion, la communauté de communes a missionné l'Agence Alpine des territoires (AGATE) et l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) de Savoie afin d'engager des négociations foncières sur certains secteurs et de réaliser d'autre part un diagnostic de la friche Listing Express (Cf page précédente).

L'objectif est de proposer des solutions concrètes pour un aménagement durable et équilibré du territoire.

## COMMERCANTS ET ARTISANS DES AIDES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS

L'aide adressée aux TPE pour des projets d'investissements liés à la rénovation de leurs locaux commerciaux a été maintenue par la communauté de communes cette année encore.

Pour rappel, la CCY s'est engagée à prendre en charge 10 % des dépenses éligibles sur le coût des travaux compris entre 10.000 € et 50.000 € HT.

4 commerces, situés sur Yenne et St-Jean de Chevelu, ont déjà pu bénéficier de ce dispositif pour plus de 15 000 €.

La Région abonde également à la subvention communautaire, permettant ainsi un taux global de subvention de 30 %.

---

**« Requalifier nos friches industrielles est une nécessité, d'une part pour redonner de l'attractivité au territoire et d'autre part pour répondre aux besoins des entrepreneurs ».**

**Patrick MILLION-BRODAZ**

Vice-président délégué à l'économie





## Tourisme

### **UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE A L'ECHELLE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD**

**Un schéma directeur cyclable, ou plan vélo, s'inscrit dans le cadre d'une politique cyclable globale. C'est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager la pratique cyclable.**

**Le schéma permet également de programmer les investissements dans un plan pluriannuel.**

Engagé en 2020, le schéma directeur cyclable de l'Avant pays savoyard a été approuvé fin 2021 au sein des 3 communautés de communes du territoire.

Ce schéma est l'outil préalable pour développer la mobilité quotidienne à vélo. Il constitue la trame pour négocier les accompagnements techniques et financiers et la planification des investissements en faveur de la pratique du vélo.

Ce travail, porté par le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard, est le fruit d'une mission confiée à l'Agence Ecomobilité Savoie.

Le schéma propose un réseau continu d'itinéraires plus sécurisants entre les lieux d'habitation et les principaux lieux générateurs de déplacements : écoles, collèges, équipements culturels, sportifs, commerces, gares, zones d'emploi....

Il propose des solutions d'aménagement pour chaque tronçon au regard des enjeux et des contraintes techniques et financières.



---

**« Le vélo est une solution de mobilité plébiscitée par tous, tant pour engager la transition écologique que pour encourager l'usage du vélo au quotidien ».**

**François MOIROUD**

Vice-président délégué au tourisme

## MONT DU CHAT

### REHABILITATION DU SITE DE VOL LIBRE

Le Delta club et le comité de vol libre de Savoie ont lancé cet automne des travaux de réhabilitation du site de vol libre situé au sommet du Relais du Chat. Cette action va permettre la poursuite de l'activité historique du Delta mais surtout l'ouverture du site à la pratique du parapente y compris le handi-vol.

Les travaux ont concerné l'aire de décollage et la zone de préparation ainsi que le sentier d'accès pour les personnes à mobilité réduite sur un terrain appartenant à la collectivité.

Cette action participe à qualifier l'accueil sur le site du Belvédère du Mont du Chat par un aménagement paysager et la valorisation du panorama sur l'Avant pays savoyard.

Le site de vol libre intégrera le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) relatif aux sports de nature qui a vocation à accompagner la montée en qualité des sites touristiques et leur pérennisation de manière durable et concertée.

**Dans le cadre de sa stratégie de développement écotouristique du territoire, la communauté de communes a participé à cette opération à hauteur de 3 287 €**



## VIA RHONA

### MISE EN TOURISME DU TRONÇON « LYON-GENEVE »

La véloroute ViaRhôna relie le Lac Léman à la mer Méditerranée sur 800 km. Le 1<sup>er</sup> tronçon entre le lac Léman et la métropole lyonnaise concerne plus de 300 km sur les départements de la Haute Savoie, de la Savoie, de l'Isère, de l'Ain et du Rhône.

Les collectivités engagées dans l'aménagement de la véloroute ont initié en 2017 une démarche collaborative de mise en tourisme du tronçon Lyon-Genève. Elles sont accompagnées dans ce projet par l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes, la Compagnie Nationale du Rhône et les départements concernés.

L'objectif de cette mise en tourisme est de renforcer la qualité des infrastructures et des équipements, densifier l'offre de services touristiques, accroître la renommée de la Via Rhôna, via des actions de promotion et de communication, et observer et analyser la fréquentation de l'itinéraire pour en évaluer le développement, mesurer l'efficacité des actions engagées et mieux répondre aux besoins des clientèles.

**La communauté de communes de Yenne, qui compte 10 km de Via Rhôna sur son territoire, participe à cette valorisation touristique à hauteur de 2 500 €/an**





## Petite enfance

### **MULTI-ACCUEIL** **DES REPAS ADAPTES AUX PLUS** **JEUNES**

La structure « Terre d'Eveil » accueille les enfants de 3 mois à 4 ans, en accueil occasionnel ou régulier, de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Les repas sont confectionnés sur place, dans une cuisine équipée pour fabriquer tous les jours des repas selon l'âge des enfants. Cela suppose de respecter leur rythme, et se fait dans l'échange constant avec les parents.

Deux cuisinières préparent des menus (repas du midi et goûter), élaborés avec l'infirmière puéricultrice et la directrice pour veiller à l'équilibre nutritionnel et le respect des besoins des enfants.

Elles reçoivent les denrées brutes chaque semaine, livrées par un prestataire, et fabriquent une trentaine de repas chaque matin.

Les bébés mangent « à la demande » selon leur rythme, alors que les moyens mangent ensemble dans la biberonnerie. L'équipe pédagogique privilégie la prise d'autonomie et l'expérimentation, afin de mettre en œuvre chez les plus grands un système de self-service qui fonctionne depuis l'ouverture de la structure.

Chaque enfant se sert seul et mange sans aucune intervention de l'adulte pendant le déroulement de son repas : l'ordre des aliments, leur mélange, la quantité...

Cela aide l'enfant à contrôler sa satiété, à ne pas manger pour plaire à l'adulte, ou sous la contrainte.

Il peut à sa guise expérimenter les mélanges, le sucré/le salé. La viande trempée dans la compote... Le plaisir a toute sa place et guide l'enfant, de même que l'imitation des autres enfants.

Hors période Covid, les adultes encadrants mangent avec les enfants. L'adulte, bien qu'il n'intervienne pas, tient une place très active auprès du groupe d'enfants pour faire de la place aux échanges, pour accompagner les découvertes et les expériences...

---

**« La communauté de communes travaille maintenant à faire évoluer son cahier des charges dans l'approvisionnement de denrées alimentaires au niveau local. C'est le grand chantier de 2022 !... »**

**Virgine GIROD**

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire



## LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DEVIENNENT LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les Relais Assistants Maternels évoluent et élargissent leurs missions, au service des parents et des professionnels de la petite enfance :

- Service de proximité pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire : accueil régulier ou occasionnel, horaires atypiques, structure collective ou accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s, garde à domicile, Maison d'Assistants Maternelles, babysitting...)
- Accompagnement dans les démarches administratives et réglementaires : contrat de travail, déclarations PAJE, ...
- Information et accompagnement des professionnels de l'accueil individuel : parcours de formation, droits dans l'exercice du métier, soutien à l'activité professionnelle, etc ...
- Accompagnement éducatif et ludique pour les enfants accueillis sous forme de temps collectifs, d'évènements ponctuels

## LE LIEU RESSOURCE PARENTALITÉ S'ÉTOFFE

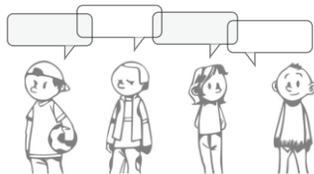
Deux lieux à votre disposition pour emprunter, gratuitement et pour 3 semaines, des ouvrages sur les questions relatives à l'éducation, à la parentalité, au développement de l'enfant, ou encore aux problématiques de l'adolescence :

### - Espace Petite Enfance pour les 0 – 6 ans

Chemin de la Curiaz  
Renseignements au 06 84 71 03 35

### - Lieu ado-parent pour les 6 ans et plus

Place du kiosque  
Renseignements au 06 89 65 38 86



## VOTRE AVIS COMPTE !

Trouver un nom pour le lieu ado/parent  
Votez en scannant le QRcode ci-dessous



Le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s n'est pas suffisant sur notre territoire pour répondre à la demande qui se profile dans les années à venir.

Vous vous posez des questions sur cette activité professionnelle ?

Vous avez des à priori sur les conditions d'exercice ?  
Venez poser toutes vos questions lors d'une réunion d'information organisée par la Protection Maternelle et Infantile

Renseignements et inscription au 04 76 31 60 42 ou au Relais Petite Enfance au 04 79 36 66 74

## LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)

Malgré le contexte sanitaire, les personnels du « Petit Monde » continuent d'accueillir les parents, futurs parents et enfants de moins de 4 ans, chaque mardi et jeudi de 9 h à 11 h, pour un temps convivial de jeux, d'échanges, et de ressourcement !

Le pass sanitaire n'est pas exigé. Tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Renseignements au 06 84 71 03 35



## Accueil de loisirs extrascolaire

### L'ESPACE JEUNES DU MERCREDI

Tous les mercredis scolaires, l'espace jeunes, situé en face du collège, est ouvert de 12h30 à 17h.

Plusieurs formules pour toi :

- Passer dire bonjour et repartir
- Venir manger, partir en activité UNSS ou dans un club et revenir ensuite
- Passer un bon moment avec tes potes et l'animatrice
- Être tranquille hors de ta maison

Bref c'est un lieu ouvert et tu fais comme tu veux !!

Seul impératif, être adhérent ! Pour cela, c'est 5 € pour toute l'année scolaire. Tu peux te rendre à l'espace jeunes et rencontrer notre animateur(trice) pour plus d'informations.

### PLAN MERCREDI

#### UNE ACTIVITE THEATRE

Pour cette 3<sup>ème</sup> année consécutive, Stéphanie BUFFARD, intervenante théâtre, dévoile les talents de comédiens par l'émotion, la gestuelle et la mise en scène pour 12 enfants de 7 à 12 ans le mercredi de 13h30 à 15h.

Une petite représentation aura lieu début février puis le grand final se déroulera en juin afin de terminer l'année par un événement convivial et partagé.

Si un atelier théâtre vous intéresse pour plus petits (à partir de 5 ans), n'hésitez pas à joindre la directrice des accueils de loisirs afin de mettre en place un créneau pour les plus jeunes en 2022-2023



« A travers les projets et les animations mis en place par la collectivité, nous voulons aider l'enfant à construire sa vie d'ado, avant de devenir un adulte citoyen ».

#### Virgine GIROD

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire

## **JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT LE 4 JUIN** INFORMER, EDUQUER, PRESERVER, AGIR

La Journée mondiale de l'environnement a été initiée par l'Organisation des Nations Unies en 1972, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm.

La communauté de communes s'engage et proposera à cette occasion une semaine d'actions en direction de la jeunesse, avec l'appui de l'ensemble de ses services et de partenaires locaux.

Au programme : Alimentation, Mobilité, Préservation de la biodiversité, Réduction de la production de déchets...

**Ateliers, tables rondes, projections et spectacles sur l'ensemble de la semaine, et un temps fort le samedi 4 juin 2022**



## **ZOOM SUR LES ACTIVITES DES VACANCES D'AUTOMNE** LE CHAOS DES MONSTRES

Lors des vacances d'automne 2021, les enfants de l'accueil de loisirs « Les Marmots » sont partis à l'aventure !

Pour la journée d'Halloween, l'équipe d'animation, en lien avec 14 commerçants du centre-ville de Yenne, avait élaboré une chasse aux bonbons !

C'est une soixantaine de fantômes, sorcières, squelettes et autres personnages qui s'est rendue dans les différents magasins participants afin de récolter bonbons, pommes de terre ou saucissons !!!

Après ce jeu réalisé dans la bonne humeur et la collaboration : la récolte des gourmandises a été partagée entre les enfants. L'envie de réitérer cette aventure est accueillie avec plaisir par tous !!



## Périscolaire

### UN PROJET COLLECTIF AUTOUR D'UN LIVRE PUZZLE

Pour la rentrée de septembre 2021, les enfants des 7 accueils périscolaires du territoire, ainsi que ceux de l'accueil de loisirs les Marmots, ont travaillé sur un projet collectif : la création d'un livre puzzle.

Si le livre représente le cœur du projet lors de la manifestation « en Avant Pays le Livre », le puzzle et le jeu restent le cœur de notre métier d'animateur.

L'alliance des deux a donné lieu à la création d'un livre « Charlotte la Marmotte, ou l'aventure en Savoie ».

Cette marmotte découvre la Savoie à travers ses intercommunalités et ses lieux les plus typiques.

La Savoie est découpée en 18 communautés de communes, 18 pièces de puzzle et 18 symboles touristiques.

Chacun des accueils a son exemplaire que vous pouvez à loisir consulter sur place.

### PERISCOLAIRE 7 SITES D'ACCUEIL

L'accueil périscolaire a bien évolué depuis sa mise en place en 2007, avec le transfert de la compétence des communes vers la communauté de communes.

La demande est chaque année aussi forte, avec une équipe permanente qui s'attache à faire de ces moments des temps éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire.

Les 7 sites permettent d'accueillir régulièrement, et selon les besoins des familles, les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du territoire le matin, durant la pause méridienne (avec restauration) et le soir après l'école.

---

**« Malgré le contexte sanitaire difficile, les équipes ont eu à cœur de maintenir des activités ludiques et enrichissantes pour les enfants ».**

#### **Virgine GIROD**

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire



## Musique à l'école

### LA MUSIQUE TOUJOURS PRESENTE MALGRE LA CRISE SANITAIRE

L'année qui vient de se terminer a vu encore de beaux projets se réaliser dans nos écoles.

Sous la direction d'Isabelle, notre musicienne intervenante, de nombreux artistes ont contribué à l'éveil musical et artistique des enfants.

En collaboration avec l'école de musique « Le Chat aux Grandes Oreilles », missionnée par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard pour porter les actions musicales en direction des scolaires, la musicienne intervenante a travaillé avec des professeurs d'instruments, un pianiste de cinéma, un maître de capoeira, une compagnie de contes musicaux, un quintet à vent et un directeur d'orchestre à l'école.

La saison a commencé par le ciné-concert « l'Ennemi Silencieux », présenté par Stéphane Damiano, pianiste et compositeur, et Jean-Philippe Seunevel, vocaliste et bonimenteur. **La centaine d'élèves de Meyrieux-Trouet, Verthemex et St-Paul** a été plongée dans l'univers des peuples natifs d'Amérique du Nord. Leur travail a donné naissance à un court-métrage mêlant chansons, percussions, danses et arts graphiques.

**A la maternelle de Lucey**, l'année s'est déroulée sur le ton de la capoeira, mélange de danse, de lutte et de jeux, pratiqué au rythme des instruments et chants traditionnels, transmis avec passion et énergie par Para, maître de capoeira d'origine brésilienne.

Ensuite "les rois du burlesque" se sont invités à **Billième** ! Les 33 élèves ont découvert l'univers du cinéma muet de l'époque de Charlie Chaplin, Buster Keaton et Harold Loyd. Toujours en collaboration avec Isabelle, le pianiste de cinéma Stéphane Damiano leur a fait connaître et expérimenter les métiers de bruiteur et bonimenteur, contribuant ainsi au développement de leur créativité.

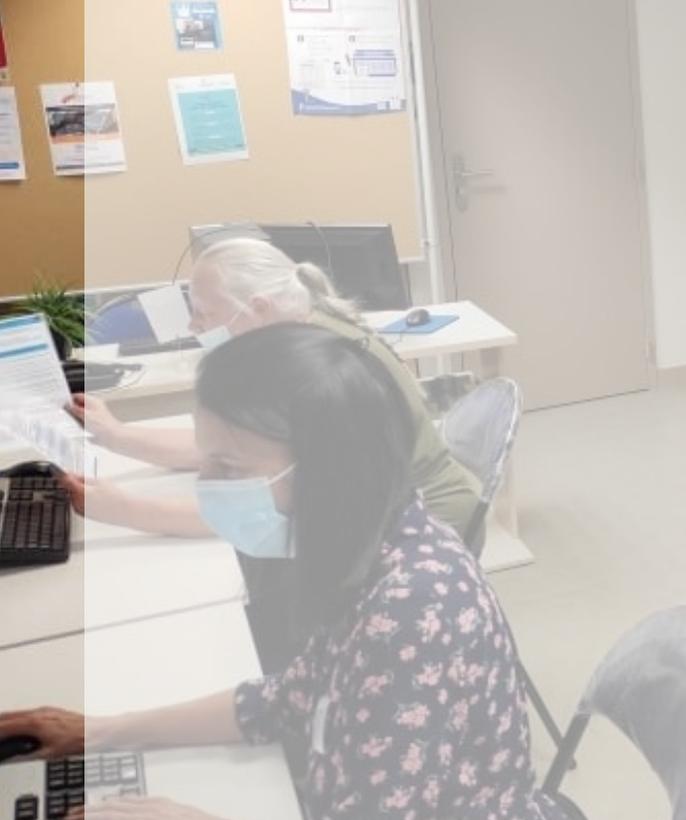
De leur côté **les élèves de Jongieux et de l'élémentaire de Yenne** ont bénéficié des compétences de Yannick Cordou qui s'est installé dans les classes avec son orchestre pour mettre au point un répertoire d'œuvres variées interprétées entièrement par les enfants qui ont appris à jouer de chaque instrument.

C'est au soleil qu'a eu lieu début juillet, au bord du Rhône, la majestueuse « Rencontre grandeur nature » : environ 120 familles touchées, spectacle en plein air et tout public réunissant pratique amateur, professionnelle et milieu scolaire, initiée par le quintet du Concert Impromptu.

Début septembre la Compagnie du Chat aux Grandes Oreilles (l'école de musique) **a offert aux écoles une tournée de concerts très appréciés** pour leur variété et leur fraîcheur.

L'année 2021 s'est terminée en beauté avec le conte-musical « Le Loup Croc'Notes » présenté **aux classes de Meyrieux-Trouet** par la Cie « Colibri Conteur ».

Ce spectacle a ouvert d'autres projets tout aussi constructifs pour 2022, car autour d'Isabelle les artistes débordent d'imagination et de talent pour que vive la musique à l'école !



## Social

### **FRANCE SERVICES UN SUCCES GRANDISSANT**

**Depuis sa labellisation en 2020, France Services à Yenne a multiplié le nombre de ses interventions et développé toujours plus de services à destination des usagers du territoire.**

**Avec plus de 300 demandes par mois (mail, téléphone ou accueil en présentiel), elle est devenue incontournable pour aider et accompagner nos concitoyens dans leurs démarches administratives.**

La mise en place de France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le réseau des structures France Services se compose de 1 745 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, jeunesse, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos premières démarches administratives au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires situés dans les zones rurales.

Les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées de premier niveau à chaque situation. France Services propose une offre diversifiée de prestations dans le champ des services suivants :

- Un accompagnement pour les usagers loin du numérique.
- Une aide aux démarches en ligne.
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.
- Une mise en relation possible pour traiter les demandes complexes et pour mettre en lien l'utilisateur avec l'administration concernée.



France Services rappelle à ses usagers que son accueil de premier niveau est destiné en priorité aux personnes en difficulté avec l'outil informatique.

Depuis sa création, France Services a sa page Facebook. Elle permet de consulter l'actualité du canton et la mise en ligne des offres d'emploi.

### France Services Yenne

8, Place du Kiosque

73170 YENNE

Tél : 04 79 36 54 70

Mail : franceservices@ccyenne.fr

### Horaires

Lundi : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30

Mardi 13 h 30 – 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 30

Jeudi : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30

## FRANCE SERVICES EN 2021 QUELQUES CHIFFRES

France Services Yenne répond à plus de 300 demandes par mois par téléphone, mail et en présentiel.

L'accueil du service est réservé en priorité aux personnes résidant sur la CCY. Cependant, France Services reçoit de plus en plus d'usagers des communes voisines de l'Ain et de la Savoie.

2021 a vu également la mise en place d'un bureau en visio conférence sur RDV.



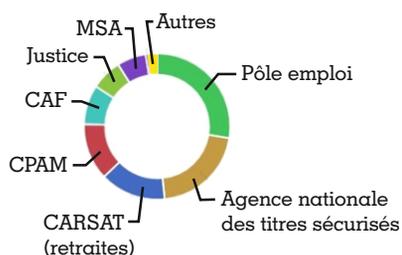
**3 788**

Nombre de demandes



**250**

Utilisation d'un poste informatique



Part des demandes selon les structures partenaires de France Services





## NOTRE DOSSIER

### UNE ETUDE SUR LES BESOINS ET LES ATTENTES DES SENIORS

La CCY a conduit une étude sur les besoins et l'offre de service à destination des personnes âgées qui portait sur le territoire de compétences de la CPTS, afin d'adapter l'offre de services et d'hébergement aux besoins et attentes des personnes âgées de plus de 65 ans.

Cette étude a été l'occasion de lancer une grande enquête auprès de nos seniors.

La part des personnes âgées de plus de 60 ans représente sur le territoire communautaire un peu plus de 26 % de la population.

Actuellement, l'offre d'hébergement sur le territoire comprend :

- Un EHPAD de 83 lits, dont 79 en hébergement permanent et 4 lits d'accueil temporaire
- Une Résidence Autonomie de 36 studios

Ces 2 établissements sont situés dans le même ensemble immobilier.

L'offre de services comprend également :

- Un SSIAD de 19 places
- Un service de portage de repas à domicile (8 488 repas servis en 2020)
- Un service de téléalarme pour environ 30 bénéficiaires
- Des services d'aide à domicile via en particulier l'ADMR

---

**« Cette étude a pour objectif de faire un état des lieux de l'offre de services existante et de mettre en regard les besoins des personnes âgées et de leur environnement. Elle doit permettre d'adapter notre offre de services et prioriser les actions à mettre en place par la communauté de communes ».**

**Martine GOJON**

Vice-présidente déléguée au affaires sociales



## DES ORIENTATIONS NATIONALES A DESTINATION DES PERSONNES AGEES

4 ans après le vote de la Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de 2015, le rapport établi sous la direction de Dominique LIBAULT dans le cadre de la concertation Grand âge et autonomie en mars 2019 esquisse les orientations à venir en matière de politique publique à destination des personnes âgées :

- La priorité affirmée au maintien à domicile
- Le besoin d'être chez soi quel que soit le lieu de vie
- Le besoin d'être informé et de simplifier la connaissance et l'accès aux services
- L'attente d'une meilleure prise en compte des ressources dans l'attribution des aides
- Une meilleure coordination des interventions

## DES ENJEUX STRUCTURANTS POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le lancement de l'étude sur les besoins et les attentes des seniors résulte de trois enjeux sur le territoire :

- ↳ Adapter l'offre de services et d'hébergement aux besoins et attentes des personnes âgées de plus de 65 ans ;
- ↳ Faciliter le parcours de vie des personnes âgées ;
- ↳ Soutenir les aidants non professionnels des personnes âgées dans l'exercice de leur rôle.

## Zoom sur le CPTS

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

### Décloisonnement et réorganisation des soins autour du patient

Organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile... Les CPTS sont conçues pour aider les professionnels de santé à mieux structurer leurs relations et mieux se coordonner.

**Inaugurée en décembre 2020, la CPTS de Yenne couvre aujourd'hui 17 communes, pour un bassin populationnel de 9 230 habitants.** Le projet de la CPTS de Yenne s'organise autour de 4 objectifs principaux : Améliorer l'accès aux soins, organiser les parcours, prévenir l'obésité, renforcer la prise en charge en périnatalité.

## L'ETUDE ET SA METHODE

### 330 QUESTIONNAIRES ADRESSES

La population cible retenue est celle des personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que leurs aidants le cas échéant. Deux outils ont été mobilisés pour l'étude : des questionnaires et des entretiens individuels.

330 questionnaires ont été adressés sur l'ensemble du territoire communautaire. 150 d'entre eux ont été retournés concernant 210 personnes. Parmi elles, on retrouve :

**116** femmes

**94** hommes

**70** âge moyen répondants

**189** retraité(e)s

**148** vivent à domicile

**46** déclarent vivre seul(e)

**114** disent avoir accès aux services dont ils ont besoin

**120** déclarent être en bonne santé



## LES BESOINS ET ATTENTES

Si la majorité des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête se déclarent plutôt heureuses, et reconnaissent bénéficier de la solidarité familiale et de voisinage, des besoins et des attentes sont soulevés :

### Quelles priorités ?

- Vieillir en bonne santé, rester chez soi et maintenir son relationnel

### Quelles attentes ?

- Faciliter l'environnement de vie (transport à la demande, aménagements urbains adaptés, gestion des déchets, qualité du réseau internet, ....)

- Améliorer l'environnement du domicile (accessibilité du logement, information sur les aides possibles, réaménagement de certaines pièces, ....)

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en accompagnant le parcours de vie à domicile (information, services à domicile, logement partagé, ....)

- Accompagner les aidants dans leur travail au quotidien (création de moments de répit, lieu de discussion, informations, ....)

## LES AIDANTS

### Qui sont-ils ?

En majorité l'époux(se) et les enfants

### Quels types d'aides apportées ?

Elles sont très vastes (soutien moral, aide administrative, présence, aide aux soins, ....)

### Quels effets sur la santé des aidants ?

Il est noté des effets importants sur la santé morale et physique des aidants. L'aidance est parfois vécue comme une charge.

### Quels soutiens pour les aidants ?

La famille constitue le soutien principal aux aidants. Certains souhaiteraient avoir plus d'informations sur les procédures d'accompagnement.



Avec l'accord de la personne, les informations sont partagées avec d'autres services à domicile si besoin. Enfin l'équipe a un rôle d'information sur les autres services existants, CIAS ou téléalarme par exemple.

## Quelques chiffres pour l'année 2021

**8 558** Nombre de repas servis

**40** Nombre de bénéficiaires des repas

**82** Age moyen des bénéficiaires

### Menu classique livré :

Entrée – viande ou poisson – légumes ou féculents – fromage ou dessert agrémenté de pain et d'un potage en option.

Le prix du repas : 9,60 €

Le prix du potage : 1,20 €

**Pour joindre le CIAS, un seul numéro :  
04 79 36 93 36**

## LE CIAS DE YENNE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Le service de portage de repas, créé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Yenne, existe depuis 1995.

Il peut servir les repas pour tous les jours de la semaine, sur tout le territoire de la communauté de communes de Yenne, à un tarif raisonnable. Les repas sont préparés par le service cuisine de L'EHPAD de Yenne, sous la responsabilité du Chef de cuisine Cédric Mariamon.

Il est dédié en priorité :

- Aux personnes âgées à partir de 60 ans
- Aux personnes handicapées sans limite d'âge
- Aux personnes en convalescence ou sans mobilité.

Il prolonge le maintien à domicile, prévient les risques liés à l'isolement ou aux incapacités et retarde ainsi l'entrée en structure adaptée (Résidence Autonomie, EHPAD...).

Grace à une livraison assurée 6 jours sur 7, l'équipe assure un lien précieux avec les bénéficiaires par un temps d'échange, d'écoute, d'observation, d'alerte si besoin et de réalisation de menus services.

Parfois seule visite de la journée, l'équipe de portage du repas peut en cas de nécessité joindre le référent de la personne pour décrire une situation préoccupante et ainsi engager les mesures qui s'imposent.





## Service des eaux

### **RENOUVELLEMENT** DU RESEAU D'EAU DE ST-PAUL SUR YENNE

**Investir dans le renouvellement des réseaux d'eau potable a non seulement pour but d'entretenir le patrimoine en vue de le transmettre aux générations futures mais aussi de protéger les ressources en eau en diminuant les pertes dans les réseaux.**

Cet important chantier a permis de changer presque trois kilomètres de canalisation d'eau dans le secteur sud de la commune (Les Vellats, les Rubods, les Vincents et Santagneux). Il a consisté à renouveler les canalisations principales mais également les branchements des 40 abonnés du secteur.

L'investissement réalisé par la communauté de communes est de 730 332 € HT. L'intercommunalité a obtenu une subvention de 365 000 € de l'Agence de l'eau et de 50 000 € du Département. Le solde a été pris en charge par le budget « eau » de la collectivité.

Les travaux réalisés à St-Paul s'inscrivent dans un vaste programme d'investissement ayant pour objectif de poursuivre la réduction des pertes d'eau potable. Celles-ci sont notamment dues à la vétusté de certaines canalisations.

Cette vétusté engendre notamment des casses et des interventions récurrentes de la part du service des eaux pour les réparer et a donc pour conséquence des interruptions de service. Les travaux ont donc également pour but d'éliminer ces incidents et ainsi de maintenir la qualité du service et l'approvisionnement en eau de tous les usagers.





## SPANC

### **ASSAINISSEMENT DIAGNOSTIC OBLIGATOIRE EN CAS DE VENTE IMMOBILIERE**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'assainissement non collectif doit fournir à l'acquéreur un diagnostic assainissement, délivré par le SPANC, l'informant de l'état de l'installation.**

Ce diagnostic doit être annexé au Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) qui regroupe tous les certificats obligatoires (DPE, gaz, électricité,...).

Le diagnostic assainissement est valable 3 ans. Il est donc recommandé de le faire réaliser dès la décision de mise en vente du bien immobilier.

Un délai de 15 jours minimum est nécessaire entre la prise de rendez-vous et la rédaction du rapport de visite.

Le coût du diagnostic sur le territoire est de 200€ HT.

**« Pour l'usager, cette prestation d'entretien lui permet de bénéficier de prix très avantageux. Pour la collectivité, c'est l'assurance d'un travail de qualité qui répond aux impératifs écologiques »**

**Laurence BOIRON**

Vice-présidente déléguée à l'environnement

### **PRESTATION D'ENTRETIEN AUPRES DES PARTICULIERS**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a mis en place une prestation d'entretien comprenant le curage et la vidange des ouvrages de prétraitement (hors micro-stations) des installations d'assainissement non collectif (fosse septique, fosse toutes eaux, préfiltre décolloïdeur et bac à graisses).

#### **Tarifs valables jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2022 :**

■ Vidange d'une fosse toutes eaux ou septique dont le volume est :

< 2 000 litres - **95 €**

2 000 à 3 000 litres - **105,5 €**

3 000 à 5 000 litres - **110 €**

■ Traitement des matières de vidange en site agréé - **37,5 €/tonne**

■ Mise en place d'une longueur de tuyau d'aspiration supérieure à 30 m - **10 €/tranche de 10 m sup.**

■ Vidange d'un bac à graisses seul + transport et dépotage des graisses sur un site agréé - **50 €**

■ Entretien d'un préfiltre indépendant de la fosse - **34 €**

■ Forfait dans le cas où la prestation de vidange et le curage ne peuvent être effectués, le titulaire s'en rendant compte sur place - **35 €**

Information au 04 79 36 92 74 / 06 78 45 73 68  
spanc@ccyenne.fr



## Ordures ménagères

### **DECHETTERIE** MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCES

Afin de maîtriser les coûts de fonctionnement et ne pas faire payer aux usagers des dépenses liées aux déchets qui ne devraient pas être déposés sur le site, la CCY modernise sa déchetterie avec la mise en place d'un contrôle d'accès informatisé.

Une caméra lit la plaque d'immatriculation et autorise l'accès au véhicule après enregistrement dans la base de données.

Ainsi, on sera assuré que les utilisateurs ne sont pas des résidents extérieurs au territoire ou des professionnels ayant accès à des déchetteries privées plus adaptées à leurs besoins.

L'accès à la déchetterie restera gratuit et illimité pour les particuliers. Un agent d'accueil sera toujours présent pour vous accompagner et vous renseigner sur le tri.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 14 février 2022 sur notre site internet**

<https://ccyenne.fr/>

Vous aurez besoin des pièces suivantes :

- Un justificatif de domicile permettant d'attester que vous habitez bien sur le territoire ;
- Une copie de la carte grise de votre véhicule permettant de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un véhicule professionnel.

### **AIDEZ-NOUS PAR UN GESTE SIMPLE A LUTTER CONTRE LE CANCER**

La CCY a signé une convention avec la Ligue contre le Cancer de Savoie visant à faire du tri du verre un geste solidaire et citoyen. Désormais, la collectivité leur reverse une aide financière en fonction du tonnage de verre collecté.

Le verre est recyclable à 100 % et indéfiniment. Grâce à vous, nous en collectons en moyenne 390 tonnes par an, ce qui a permis de faire un don de 1 200 € pour l'année 2021.

---

**« Soyons solidaire avec la Ligue contre le cancer et continuons de préserver notre environnement ».**

**Laurence BOIRON**

Vice-présidente déléguée à l'Environnement





## Mobilité - transport

### LOI D'ORIENTATION DES MOBILITES

#### LA CCY LAISSE LA COMPETENCE A LA REGION

Votée en 2019, la loi d'orientation des mobilités (LOM) encourageait les intercommunalités à prendre la compétence mobilité et à devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité dès 2021.

Les communautés de communes qui le souhaitaient avaient jusqu'au 31 mars 2021 pour se saisir de cette compétence. A défaut, ce serait les régions qui assureraient la totalité de la compétence.

Lors d'une récente rencontre avec les intercommunalités de l'Avant-pays Savoyard, la Région a manifesté sa volonté de conserver la compétence mobilité tout en proposant aux trois EPCI une délégation de services sur les mobilités douces (covoiturage, schéma cyclable, autopartage, ....). Des subventions régionales pourraient également être mobilisées sur ces questions.

Pour le Président de la CCY, il était important d'avoir une approche homogène sur l'ensemble de l'Avant-Pays Savoyard. Par ailleurs, la CCY n'avait ni les moyens humains, ni les capacités financières pour assurer cette compétence. C'est pourquoi lors de cette rencontre, les trois intercommunalités se sont positionnées contre la prise de compétence.

### LES GARANTIES DE LA REGION



- Renforcement du travail en proximité
- Cohérence garantie des offres de mobilité tous modes
- Verdissement de la flotte
- Poursuite du déploiement des équipements et investissements (arrêts de car, abribus)
- Déploiement de dispositifs de vidéoprotection
- Massification des besoins et optimisation des coûts
- Solutions sur mesure en matière de mobilités actives ou nouvelles mobilités
- Niveau d'offres de transport garanti



## Nos partenaires

### **SYNDICAT MIXTE** **AVANT PAYS SAVOYARD**

**Regroupant 36 communes à travers les intercommunalités de Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de Yenne, le syndicat intervient sur différents champs de l'action publique pour le compte des 3 communautés de communes, dont le tourisme, l'économie, la culture ou l'urbanisme.**

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) est né en 1995 avec une triple ambition :

- animer et coordonner un projet de territoire pour l'Avant Pays Savoyard et négocier des moyens financiers avec les partenaires publics ;
- accompagner les communes, les structures intercommunales et les acteurs privés ou associatifs dans le montage de leurs projets, liés notamment à l'économie, l'habitat, la culture, le tourisme et les activités de plein air.
- mettre en place un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

### **LE SCOT** **UN OUTIL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

La forte attractivité de l'Avant Pays Savoyard rend le territoire particulièrement sensible au mitage et à l'étalement urbain. Les constructions récentes opèrent une rupture avec les formes bâties traditionnelles et marquent les paysages. De plus, la dispersion de l'habitat rend difficile le développement de services de proximité et la mise en place de services de transport public. La consommation de l'espace est rapide et met en danger la pérennité de l'agriculture.

C'est pour apporter une vraie inflexion à ces tendances et construire collectivement un projet de territoire durable que les élus ont approuvé en 2015 le SCOT de l'Avant Pays Savoyard.

#### **Qu'est ce qu'un SCOT ?**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un outil de planification intercommunale.

- Il fixe les orientations générales de l'organisation de la restructuration des espaces pour les 20 ans à venir. Il détermine les grands équilibres entre les territoires urbains ou à urbaniser et les espaces naturels, agricoles ou forestiers.

- Il assure la mise en cohérence des politiques d'habitat, de déplacements, d'équipement commercial et d'environnement menées par les différentes collectivités et leur transcription dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et cartes communales).



## Des actions d'information organisées

Conférence sur le changement de chaudières fioul à Yenne, balade thermographique et prêt de caméra thermique à St Paul sur Yenne...

De nouvelles rencontres et des événements seront organisés cette année sur l'habitat, mais aussi sur la mobilité et les énergies renouvelables !

Et la transition, c'est l'affaire de tous !

C'est pourquoi cette année un partenariat a été mis en place avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : les éco-défis !

L'objectif ? Proposer aux artisans et commerçants souhaitant s'engager de passer à l'action et de valoriser leur démarche de transition, à travers une labellisation. Plus d'informations à venir !

Défi vélo, fresques du climat, accompagnement à la rénovation, l'Avant Pays Savoyard a fait un premier pas dans la transition énergétique en 2021 : en 2022, on accélère !

Tenez-vous au courant des actualités de la transition énergétique en vous abonnant à la page Facebook : « Territoire à Energie Positive - Avant Pays Savoyard »

Informez-vous sur les dispositifs existants en allant sur le site internet [avant-pays-savoyard.com/energie-positive](http://avant-pays-savoyard.com/energie-positive)

## TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE (TEPOS)

### ALLER PLUS LOIN !

En 2021, les élus de l'Avant Pays Savoyard ont validé la mise en place d'un premier plan d'actions sur 3 ans pour agir concrètement en faveur de la transition énergétique. Une démarche qui demandera la mobilisation de tous, à commencer par nos collectivités.

8 communes du territoire, dont 4 de la communauté de communes de Yenne, se sont ainsi lancées dans une réflexion sur la rénovation énergétique performante de leur école : lieu de vie et de rencontre des habitants, lieu d'éducation également, il s'agit là d'amener à une réduction forte des consommations, en apportant également un meilleur confort aux enfants et aux équipes enseignantes.

D'autres communes ont souhaité également rejoindre la réflexion en lançant des audits sur leurs bâtiments.

Être exemplaire, c'est bien, accompagner ses habitants dans leurs projets, c'est mieux !

Un dispositif de conseil des habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation, ou installer des énergies renouvelables, est ainsi organisé et soutenu par la CCY et par le département de la Savoie : le réseau FAIRE, qui devient cette année "France Rénov".

**Des permanences mensuelles sont organisées sur Yenne : n'hésitez pas à prendre rendez-vous, ou à poser vos questions en appelant le 04 56 11 99 00 ou par mail à [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr).**





## LA CULTURE SUR L'AVANT PAYS SAVOYARD

« En Avant-Pays, le Livre ! » a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 21 novembre dernier avec de nombreuses animations proposées pour tous les âges ! Le public s'est mobilisé nombreux et les participants ont été très heureux de se retrouver autour de propositions de qualité.

Quelques chiffres : 1 500 participants, 60 événements, 35 partenaires et 25 équipes et intervenants artistiques invités.

Les présences artistiques de longue durée, appelées aussi « résidences », pour développer l'éducation artistique et culturelle sur le territoire ont également démarré pour l'année 2021/2022. Vous pourrez retrouver ainsi les équipes artistiques suivantes en différents lieux du territoire :

- Cie Oleïa, cirque et musique, sur le thème de la nature à destination de la petite enfance
- Cies des Petits Détournements et du Fil à retordre, (écriture, musique, cirque et arts numériques) pour un projet de jeu de piste « Sur les traces du professeur Saturday »
- Collectifs Groupe A et Kraft (Arts visuels) pour le projet d'œuvre sérielle et collective « A vau l'eau »

Les parcours artistiques proposés par les écoles d'art et de musique du territoire vont, eux aussi, bon train, que ce soit du côté de la sensibilisation en milieu scolaire ou de l'enseignement artistique. D'ailleurs cette année tous les établissements scolaires de l'Avant-Pays Savoyard bénéficieront de projets artistiques dans ce cadre. Les écoles retrouvent peu à peu leurs adhérents après les difficultés liées à la crise sanitaire.

Enfin de nombreuses actions en direction des structures à vocation culturelle continuent d'avoir lieu au fil de l'année : accompagnement, formations, mutualisation, communication. Si vous êtes concerné et souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'adresse : [info@avant-pays-savoypad.com](mailto:info@avant-pays-savoypad.com).

---

**« La communauté de communes place la culture comme un véritable vecteur de découverte et d'échanges. C'est pourquoi il est proposé grâce au SMAPS une politique culturelle de qualité, exigeante et de proximité qui irrigue tout le territoire ».**

**Virginie GIROD**

Membre de la commission Culture du SMAPS

## REZO LIRE

### LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

Depuis 2018, le réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard « REZO LIRE » regroupe 14 bibliothèques présentes sur l'ensemble du territoire et propose de nombreux services aux usagers, tout en développant et en renforçant chacune de ses bibliothèques !

En 2022, le réseau a encore une année bien remplie devant lui, pleine de projets et de belles évolutions !

Les deux coordinatrices continueront d'accompagner les bibliothèques dans leur développement, notamment au niveau des services numériques, des achats de collections adaptées, de l'accessibilité en bibliothèque,...

Plusieurs formations et temps d'échanges seront proposés aux équipes des bibliothèques : autour des acquisitions, de la petite enfance, des animations, des liseuses et tablettes,...

Dans l'optique de positionner la bibliothèque comme un lieu de vie et de lien social, de nombreuses animations autour des livres et du numérique seront proposées aux usagers des bibliothèques REZO LIRE.

En novembre, l'événement « Ma bibliothèque en fête ! » donnera une belle visibilité aux lieux de lecture de l'Avant Pays Savoyard qui proposeront animations, spectacles et ateliers sur une journée entière !

Pour être informé de l'actualité du réseau, n'hésitez pas à nous suivre sur facebook : Bibliothèques Rézo Lire, sur le portail : rezolire.bibenligne.fr et aussi sur instagram : rezo\_lire

**A bientôt dans les bibliothèques REZO LIRE !**



## CHIFFRES CLES

- 14 bibliothèques (Attignat-Oncin, Ayn, Champagneux, Domessin, Dullin, La Bridoire, Lepin Le Lac, Meyrieux Trouet, Novalaise, St Béron, St Genix Les Villages, St Paul sur Yenne, Traize, Yenne)
- 1 portail commun
- 1 carte commune
- 88 bénévoles
- 7 salariées (2 réseaux et 5 municipales)
- 57 000 documents (au 01/03/20)
- 2 300 usagers actifs (au 01/03/20)



## Nos partenaires

### **SYNDICAT DU HAUT RHÔNE** **RESTAURER L'ECOSYSTEME** **FLUVIAL**

**Situé aux confins des départements de la Savoie, de l'Ain et de l'Isère, le SHR s'étend de part et d'autre du fleuve Rhône, de la confluence du Fier au pont de Groslée. Le Rhône constitue ici la limite administrative entre ces 3 départements. Après modification des statuts en décembre 2018, le SHR s'est vu transférer la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).**

Soutenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Compagnie Nationale du Rhône, la Région Auvergne Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain, de la Savoie et de l'Isère, l'Etat et Voie Navigable de France, le Plan de Réhabilitation du Haut-Rhône (PRHR) a permis la restauration hydraulique et écologique du Rhône amont par l'augmentation des débits réservés, et par la restauration de 23 îlots et de l'axe migratoire.

Il a aussi initié une démarche de réappropriation du fleuve par les riverains et les collectivités.

Aujourd'hui, le SHR poursuit sa reconquête du fleuve. Il anime depuis 2006 le site Natura 2000 « Zones humides et forêts alluviales du Rhône ».

Il s'investit également sur l'ensemble des milieux naturels de la plaine alluviale dans un plan d'actions en faveur de la biodiversité, programme concerté et multipartenarial.



Source illustration : Syndicat du Haut-Rhône



## GEMAPI

### GESTION DES EAUX, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

Il y a 4 ans est entrée en vigueur la nouvelle compétence Gemapi (gestion des eaux, des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Rappelons ses grands principes : l'aménagement des bassins, des canaux, cours d'eau, lacs et plans d'eau, ainsi que la gestion des digues et la protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides, sont désormais de la responsabilité de la communauté de communes de Yenne.

La loi permettait également aux structures intercommunales de se regrouper afin d'exercer cette compétence à l'échelle des bassins versants, et ainsi mieux répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation.

C'est pourquoi la CCY avait souhaité confier la gestion du Rhône et des plaines au Syndicat du Haut Rhône afin de mettre en oeuvre une politique globale et cohérente sur un territoire qui s'étend de la confluence du Fier au pont de Groslée, soit 60 km de fleuve.

**La communauté de communes de Yenne verse au SHR près de 24 000 € par an pour qu'il puisse assurer cette mission.**

### Cartographie des zones d'expansion des crues du Haut-Rhône



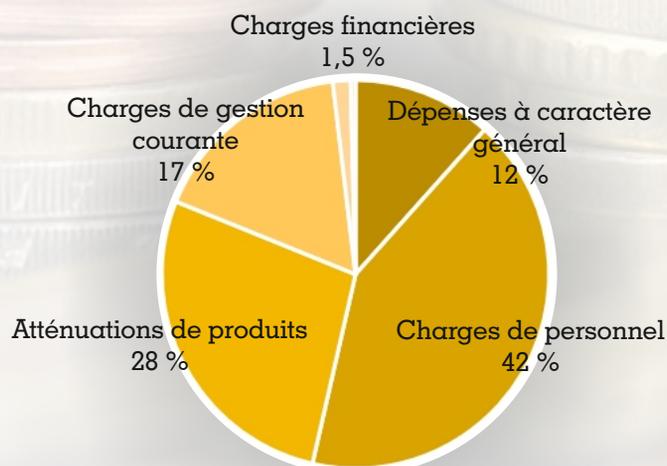
Source illustration : Syndicat du Haut-Rhône

# Budget

## et ratios financiers <sup>(1)</sup>

# 2021

<sup>(1)</sup> Hors opérations d'ordre, virement à la section d'investissement et solde négatif reporté



**Répartition des dépenses de fonctionnement**

**2 972 163 €**

(dont 474 358 € de compensation de l'Etat)

## PRODUIT DES IMPÔTS DIRECTS

**220 933 €**

## MONTANT ANNUEL DE LA DETTE

**429 951 €**

## EPARGNE DE GESTION<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Ce montant correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, avant la prise en compte de l'annuité de la dette.

**209 018 €**

## EPARGNE NETTE<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> L'épargne nette correspond à l'épargne de gestion moins l'annuité de la dette (intérêt et capital). Il s'agit de la capacité d'autofinancement de la collectivité pour les travaux d'investissement.

**4,1 ans**

## CAPACITE DE DESENDETTEMENT<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> La capacité de désendettement exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la collectivité rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

La zone dangereuse se situe au-dessus de 10 ans. Cette limite marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale.

**337 €/habitant**

## POTENTIEL FISCAL PAR HABITANT<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Le potentiel fiscal est un indicateur qui permet de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres. Cette indicateur permet d'analyser la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales. Pour information, le potentiel fiscal en Savoie est de 645 €/habitant. Il est de 571 €/habitant au niveau national.

# RDV sur notre nouveau site internet



Communauté de **communes de Yenne**

Mon  
interco

Nos compétences  
Nos actions



Communauté de  
communes de Yenne

## Accès rapides

SERVICE DES EAUX

TRANSPORT SCOLAIRE

CONSEIL EN  
ARCHITECTURE

ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF

GESTION DES DECHETS -  
**Inscription pour l'accès à  
la déchèterie**



## Actualités à la une

**offres d'emplois saisonniers :**  
tourisme/restauration/industrie/commerce  
agriculture/viticulture/aide à la personne

**19 MARS 2022 - 9H À 13H**

Salle polyvalente: "La Sabaudia"  
73330 Le Pont de Beauvoisin



GRATUIT - GRAND PARKING  
UN PROBLÈME DE MOBILITÉ ? RAPPROCHE TOI DE TON INFO JEUNES

Informations et inscription auprès de la structure info jeunes:  
Yenne : 04 79 46 30 84

Forum Jobs d'été

### Formation baby sitters.euses

Formation gratuite proposée par les services Jeunesse et  
Relais Petite Enfance de la communauté de communes !  
L'éveil, le développement de l'enfant, la sécurité, les activités, ...  
autant de thématiques abordées pour se former, se [...] +

### Covid 19 : mise en place du pass sanitaire au gymnase

Conformément au décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 relatif  
aux mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de  
crise sanitaire, un pass sanitaire s'applique désormais à tous  
les équipements sportif disposant d'une [...] +

## Zoom sur...



Vers un territoire d'excellence de  
pleine nature !

Situé aux portes de grandes agglomérations, le territoire de  
l'Avant Pays Savoyard dispose de nombreux atouts tant pour une  
clientèle locale d'excursionnistes que pour des visiteurs en séjour  
avidés d'expériences en lien avec ses valeurs. [...] +

[www.ccyenne.fr](http://www.ccyenne.fr)

# L'ÉCOLO CITOYENNE

Manifestation écolo-festive  
Samedi 4 juin 2022 - Salle polyvalente de Yenne  
(de 14 h à 18 h)

- Ateliers créatifs enfants
- Vide dressing Ado
- Village de producteurs
- Projection film « Animal »
- Ateliers vélos
- Balades gyroroues
- Trotinettes tout terrain
- Manège écologique
- Concert



**PROGRAMME** sur [www.ccyenne.fr](http://www.ccyenne.fr)

**GRATUIT**



LE DÉPARTEMENT



Bonjour,

Nous saluons la qualité des comptes rendus des conseils communautaires qui relatent les interventions des participants, ce qui n'est pas du tout le cas de la commune de Yenne.

Nous avons entre autres signalé que dans la convention de coopération avec la région en matière de mobilité, il serait bien de mentionner les lignes TER Lyon-Chambéry et Chambéry Genève passant par Culoz (à 22 km) et pas seulement celles passant par Lépin le lac.

De même, dans le Contrat Territorial de Relance Écologique (CRTE), nous avons évoqué l'oubli de la chute drastique de la biodiversité parmi les 7 orientations retenues.

Il nous semble important de signaler que le dossier déposé par la commune de Yenne en tant que bourg centre de notre bassin de vie dans le dispositif national des "Petites Villes de Demain" dotées de 3 milliards d'euros pour un millier de communes n'a pas été retenu.

Nos voisines Saint-Genix-les-villages, Le Pont-de-Beauvoisin, Les Echelles, Belley et le Plateau de Hauteville sont elles dans le dispositif pour un montant moyen de 3 millions sur le mandat.

Par contre, Yenne est reçu dans le dispositif départemental de rattrapage doté de 3 millions sur le mandat avec une dizaine d'autres communes, donc d'une moyenne de 300 000 euros, ce qui fait quand même 10 fois moins.

Quel dommage...

Salutations!

**René PADERNOZ, Evelyynn SIMOND**





# Nous contacter

## **ACCUEIL ADMINISTRATIF**

Du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
Tél : 04 79 36 90 76 Fax : 04 79 36 92 72  
Mail : [accueil@ccyenne.fr](mailto:accueil@ccyenne.fr)

## **SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 74  
Mail : [spanc@ccyenne.fr](mailto:spanc@ccyenne.fr)

## **SERVICE JEUNESSE**

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 78  
Mail : [centredeloisirs@ccyenne.fr](mailto:centredeloisirs@ccyenne.fr)

## **SERVICE PERISCOLAIRE**

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 75  
Mail : [periscolaire@ccyenne.fr](mailto:periscolaire@ccyenne.fr)

## **SERVICE DES EAUX**

Accueil du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30 et permanence téléphonique  
uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 70  
Mail : [servicedeseaux@ccyenne.fr](mailto:servicedeseaux@ccyenne.fr)

## **MULTI ACCUEIL TERRE D'VEIL**

Tél : 04 79 44 47 92  
Mail : [multiaccueil@ccyenne.fr](mailto:multiaccueil@ccyenne.fr)

## **LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS**

Tél : 04 79 36 66 74  
Mail : [laep@ccyenne.fr](mailto:laep@ccyenne.fr)

## **RELAIS PETITE ENFANCE**

Tél : 04 79 36 66 74  
Mail : [ram@ccyenne.fr](mailto:ram@ccyenne.fr)



**Communauté de communes de Yenne**

133, chemin de la Curiaz

73170 YENNE

Tél : 04 79 36 90 76

mail : [accueil@ccyenne.fr](mailto:accueil@ccyenne.fr)

[www.ccyenne73.fr](http://www.ccyenne73.fr)